



Arret de travail paye

Par **Pierre344**, le **01/10/2021** à **12:49**

Bonjour , je me permets de poser cette question car je m'inquiète un peu .

J'entame mon 3 ème mois d'arrêt de travail et mon patron ne m'a versé que 38€ ce mois ci ..

Je ne comprends pas , pourtant les mois précédents, cela avoisinait les 400-450€

Pourriez-vous me répondre ?

Par **P.M.**, le **01/10/2021** à **13:14**

Bonjour,

Il faudrait en savoir beaucoup plus notamment sur votre ancienneté dans l'entreprise, la Convention Collective applicable et si vous percevez directement les indemnités journalières de la Sécurité Sociale...

Ce que vous verse l'employeur en brut ou en net doit correspondre à un libellé sur les feuilles de paie...